

Modalités d'inscriptions

Réservation par mail à lent.animation@alfa3a.org ou sur le portail famille. Les inscriptions seront validées par retour de mail.

Possibilité d'inscrire en journée, à la demi-journée avec ou sans repas en respectant les horaires d'accueil ci-dessous:

- Journée : de 7h30 à 9h30 et de 17h à 18h30
- Matin : de 7h30 et 9h30 et de 11h45 à 12h
- Matin avec repas : de 7h30 à 9h30 et de 13h à 13h30
- Après midi: de 13h à 13h30 et de 17h à 18h30
- Repas et après midi: de 11h45 à 12h00 et de 17h à 18h30.

Si votre enfant n'a pas encore fréquenté une structure « Graines de Malice » depuis Septembre 2018, vous munir de :

- la fiche enfant remplie et signée (disponible au centre de loisirs ou dans les périscolaire)
- Des photocopies du carnet de santé (vaccins, maladies infantiles et hospitalisations)

Merci de nous transmettre vos bons vacances ou la prise en charge de votre employeur dès le premier jour de présence de votre enfant.

Tarifs

Quotient Familial	Tranches	Communes (Dompierre - LentServas - Saint-André) CAF/MSA	Communes extérieures CAF/MSA
QF1	de 0 à 720	1.64€/heure	1.86€/heure
QF2	de 721 à 911	1.74€/heure	1.96€/heure
QF3	de 912 à 1300	1.92€/heure	2.12€/heure
QF4	1301 et plus	2.02€/heure	2.22€/heure
Repas	5.70€ dont 1.35€ pris en charge par les communes Reste à votre charge 4.35€		

Adhésion 2018/2019 : 9.40€ par enfant ou 27€ à partir de 3 enfants.

Nous acceptons les Chèques Vacances, les aides des Comités d'Entreprise.

Nous vous rappelons que les frais de centre de loisirs ouvrent droit à un crédit d'impôts pour les enfants de moins de 6 ans.

Modalités d'inscriptions

Réservation par mail à lent.animation@alfa3a.org ou sur le portail famille. Les inscriptions seront validées par retour de mail.

Possibilité d'inscrire en journée, à la demi-journée avec ou sans repas en respectant les horaires d'accueil ci-dessous:

- Journée : de 7h30 à 9h30 et de 17h à 18h30
- Matin : de 7h30 et 9h30 et de 11h45 à 12h
- Matin avec repas : de 7h30 à 9h30 et de 13h à 13h30
- Après midi: de 13h à 13h30 et de 17h à 18h30
- Repas et après midi: de 11h45 à 12h00 et de 17h à 18h30.

Si votre enfant n'a pas encore fréquenté une structure « Graines de Malice » depuis Septembre 2018, vous munir de :

- la fiche enfant remplie et signée (disponible au centre de loisirs ou dans les périscolaire)
- Des photocopies du carnet de santé (vaccins, maladies infantiles et hospitalisations)

Merci de nous transmettre vos bons vacances ou la prise en charge de votre employeur dès le premier jour de présence de votre enfant.

Tarifs

Quotient Familial	Tranches	Communes (Dompierre - LentServas - Saint-André) CAF/MSA	Communes extérieures CAF/MSA
QF1	de 0 à 720	1.64€/heure	1.86€/heure
QF2	de 721 à 911	1.74€/heure	1.96€/heure
QF3	de 912 à 1300	1.92€/heure	2.12€/heure
QF4	1301 et plus	2.02€/heure	2.22€/heure
Repas	5.70€ dont 1.35€ pris en charge par les communes Reste à votre charge 4.35€		

Adhésion 2018/2019 : 9.40€ par enfant ou 27€ à partir de 3 enfants.

Nous acceptons les Chèques Vacances, les aides des Comités d'Entreprise.

Nous vous rappelons que les frais de centre de loisirs ouvrent droit à un crédit d'impôts pour les enfants de moins de 6 ans.